



Lettre

Titre Version finale des relevés de liquidité de 2023 et consultation sur la version à l'étude des instructions de déclaration des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF)

Date 16 février 2022

Sector Banques
Sociétés de fiducie et de prêts

Destinataires : Banques, Sociétés de portefeuille bancaires, Sociétés de fiducie et de prêt fédérales

À la suite de la publication, le 31 janvier 2022, des révisions de la ligne directrice [Normes de liquidité](#) (LAR), le BSIF publie aujourd'hui, en version finale, les gabarits du relevé des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) pour la version intégrale du relevé NCCF (visant les BISⁱ et les PMB de catégorie I) et la version simplifiée du relevé NCCF (visant les PMB de catégorie II), ainsi que de l'état des flux de trésorerie d'exploitation (visant les PMB de catégorie III). Le BSIF publie également aujourd'hui la version à l'étude des instructions de déclaration des NCCF, pour consultation. Veuillez envoyer vos commentaires sur la version à l'étude des instructions à l'adresse Consultations@osfi-bsif.gc.ca le 31 mars 2022 au plus tard.

- [Gabarit de la version intégrale du relevé NCCF \(XLSX, 5,47 Mo\)](#)
- [Gabarit de la version simplifiée du relevé NCCF \(XLSX, 875 Ko\)](#)
- [Gabarit de l'état des flux de trésorerie d'exploitation \(XLSX, 298 Ko\)](#)
- [Version à l'étude – Instructions de déclaration des flux de trésorerie nets cumulatifs \(NCCF\)](#)

La version intégrale du relevé NCCF doit être convertie du format actuel « .xlsx » au format XML pour la mise en œuvre de la ligne directrice dès le 1^{er} avril 2023. La version simplifiée du relevé NCCF sera convertie au format XML l'année d'après. Cette façon de procéder permettra au BSIF de mieux recueillir et analyser les données. Pour assurer une transition harmonieuse, le BSIF fournira des spécifications, des consignes et des outils clairs avant la mise en œuvre.